



**Demande d'installation dans le cadre de la conception d'une installation d'assainissement non collectif**

- Demande d'urbanisme n° : .....  
 Réhabilitation

**Informations générales**

**Coordonnée du pétitionnaire :**

Nom & prénom .....  
Adresse postale .....  
Téléphone ..... Courriel .....

**Adresse du projet (si différente de l'adresse du demandeur) :**

Nom & prénom .....  
Adresse postale .....  
Téléphone ..... Courriel .....

Références cadastrales (section et n° des parcelles) .....

Date prévisionnelle des travaux\* : ..... / ..... / .....

**Désignation des locaux**

**Maison individuelle**

Type de résidence :  Principale  Secondaire  Location

Nb de pièces principales\* après travaux : ..... PP

*\* Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, « les pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil par opposition aux « pièces de services » (cuisines, salle de bains, buanderies...).*

**Autres immeubles**

Types de locaux : ..... Capacité d'accueil .....

**Gestion des eaux pluviales**

Evacuation des eaux pluviales : .....

**Dispositif(s) mis en place**

**Filière traditionnelle**

- |  |                         |                               |                                |                     |
|--|-------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Bac à graisses            | Matériaux : .....       | Volume : ..... m <sup>3</sup> |                                |                     |
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux         | Matériaux : .....       | Volume : ..... m <sup>3</sup> |                                |                     |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable drainé     | Longueur : ... m        | Largeur : ... m               | Surface : ..... m <sup>2</sup> |                     |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable non drainé | Longueur : ... m        | Largeur : ... m               | Surface : ..... m <sup>2</sup> |                     |
| <input type="checkbox"/> Champ d'épandage          | Nb de tranchées : ..... | Longueur : .....m             | Largeur : .....m               | Profondeur : .....m |
| <input type="checkbox"/> Lit d'épandage            | Longueur : .....m       | Largeur : .....m              | Surface : .....m <sup>2</sup>  | Profondeur : .....m |

## Filière agréée

Filtre Compacte

Microstation

Nom commercial : .....

Modèle.....

Numéro d'agrément : .....

Capacité de traitement : .....EH

## **Rejet des eaux traitées**

Tranchée d'infiltration

Nb de tranchées : ..... - Longueur : .....m - Largeur : .....m

Lit d'infiltration

Surface : ..... m<sup>2</sup> - Longueur : .....m - Largeur : .....m

Noue d'infiltration/végétalisée

Longueur : .....m - Largeur : .....m

Puits d'infiltration

Profondeur : ..... m Surface : ..... m<sup>2</sup>

Rejet milieu hydraulique (*travaux réalisables uniquement après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur et s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.*) Type : .....

## Autres

Caractéristiques : .....

### Dispositif(s) annexe(s) éventuel(s)

Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de bâchée : ..... m<sup>3</sup>

Pompe ou système de relevage

Volume de bâchée : .....m<sup>3</sup>

Nombre de pompes dans le poste : .....

Usage :

Eaux brutes

Eaux prétraitées

Eaux traitées

### PIECE A JOINDRE OBLIGATOIRE

Justificatifs techniques du choix du système : **étude de faisabilité et de dimensionnement d'une installation d'assainissement non collectif,**

Plan de masse avec l'emplacement du bâtiment, les limites de propriété, les voies de circulations, les différents dispositifs, les pentes, sources, puits, cours d'eau, arbres ...,

### ENGAGEMENT

Le demandeur prend acte :

Qu'il doit se conformer, de même que le constructeur à la législation en vigueur et aux règles de l'art ainsi qu'à la planification communale (plan d'occupation des sols, schéma général d'assainissement de la commune),

Qu'il ne pourra réaliser le système d'assainissement non collectif qu'après réception de l'avis favorable sur le projet présenté, et s'il y a lieu du permis de construire, en respectant les exigences du service du contrôle,

Qu'il doit prévenir le service lors de la réalisation de l'assainissement non collectif, dans le cas contraire l'assainissement non collectif ne sera pas conforme à la réglementation,

Qu'il autorise le SYSEG à pénétrer sur sa parcelle afin de vérifier la bonne exécution des travaux sans qu'il soit présent (*si cette autorisation n'est pas délivrée, le pétitionnaire devra obligatoirement se déplacer lors des différents rendez-vous de contrôle fixé par le service*).

Que le système fera ultérieurement l'objet d'un suivi périodique de bon fonctionnement par le service de contrôle.

Le demandeur certifie exacte l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire

Fait à..... Le.....

Signature :

**Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors**

Maison intercommunale de l'Environnement – 262 rue Barthélemy Thimonnier – 69530 BRIGNAIS

Tél. : 04 72 31 90 73 – Fax : 04 72 31 90 70 – Email : [syseg@syseg.eu](mailto:syseg@syseg.eu) – [www.syseg.fr](http://www.syseg.fr)